

Compte-rendu de séance de Conseil Municipal du 26 février 2019

Commune de La Marolle en Sologne

Nombre de conseillers

- en exercice : 10 L'an deux mil dix-neuf, le vingt-six février à vingt heures, le Conseil
- présents : 7 Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
- votants : 10 prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de
- absents : 3 Monsieur Éric FASSOT, Maire.

Date de convocation : 20/02/2019 **Présents** : Mmes Rachel GRIVEAU, Séverine CRESPEAU ; MM Eric FASSOT, Olivier MARDESSON, Stephan JONETTE, Alain MAUPEU, Alix THILLIER
Date d'affichage : 20/02/2019 **Absents excusés** : Evelyne ROBERT (a donné pouvoir à O. Mardesson), Aurélie JOUSSET (a donné pouvoir à R. Griveau), Jean-Louis LANSIER (a donné pouvoir à E. Fassot)

ORDRE DU JOUR

1. Approbation compte-rendu CM du 21 janvier 2019
2. Délibérations :
 - Durée d'amortissement des nouveaux branchements au réseau d'eau potable
 - Approbation des Comptes de Gestion 2018 si reçus
 - Présentation des Comptes Administratifs 2018 et vote si Comptes de Gestion 2018 approuvés
3. UCPS : projet culturel, loyer
4. Questions Diverses
 - Radar Pédagogique
 - Accord DSR
 - Demande de subvention Grand Prix Cycliste Sologne des Etangs
 - Signaleurs Tour du L&C
 - Appli Panneau Pocket
 - Logements communaux

Secrétaire de séance : Mme MENEAU Gabrielle, secrétaire de mairie

Approbation du compte-rendu du CM du 21/01/2019:

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

05-2019 : durée d'amortissement des nouveaux branchements au réseau d'eau potable

En l'absence de connaissance d'une délibération existante fixant la durée d'amortissement des frais engendrés par la réalisation de nouveaux branchements au réseau d'eau potable communal,
Considérant que des branchements ont été réalisés en 2017 et 2018,
Considérant qu'il est nécessaire d'amortir les dépenses du compte 218 du budget eau et assainissement,
Le Maire propose au Conseil de fixer cette durée d'amortissement à 10 ans.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

De fixer à 10 ans la durée d'amortissement des dépenses de réalisation de nouveaux branchements au réseau d'eau potable
D'inscrire au budget primitif 2019 Eau et Assainissement, au comptes 6811 (DF) et 2818 (RI), les crédits nécessaires à l'amortissement des dépenses réalisées au compte 218 en 2017 et 2018.

06-2019 - vote du Compte de Gestion 2018 de la Commune

07-2019 - vote du Compte de Gestion 2018 de l'Eau et de l'Assainissement

08-2019 - vote du Compte de Gestion 2018 de la Station Service

09-2019 - vote du Compte de Gestion 2018 de l'Épicerie

Le conseil municipal, après s'être fait présenter les comptes de gestion dressés par le Receveur, accompagnés des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant que les comptes sont exacts ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2018 par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'Ordonnateur, n'appellent ni observations, ni réserves de sa part.

Le Maire présente le détail des Comptes Administratifs 2018. Ils seront votés lors de la prochaine réunion du Conseil.

Le Maire remet aux Conseillers les dossiers préparés par l'UCPS concernant le projet culturel de l'association. Il retrace la visite des locaux de l'ancienne maison de retraite lors de la rencontre du 17 janvier avec les élus départementaux, les représentants des services culturels du Conseil Départemental, et la Présidente du CAUE, en présence des représentants de l'UCPS.

Le CAUE doit maintenant réaliser une étude sur le potentiel de réhabilitation des locaux.

Un accord de principe est posé pour l'établissement d'un contrat de bail locatif entre la commune et l'UCPS, à la place de la convention d'occupation provisoire en vigueur actuellement. Reste à définir précisément les locaux attribués et le montant du loyer. Une rencontre doit être programmée entre le Conseil et les représentants de l'association.

QUESTIONS DIVERSES

- Radar pédagogique : demander un devis pour la réalisation du raccordement électrique éventuel ; se renseigner sur le financement du dispositif par les amendes de police.
- La DSR a été accordée à hauteur de 13000 € par le Conseil Départemental pour la réfection du Chemin des Roberdières. Avant le lancement des travaux, il faut s'assurer auprès de Loir-et-Cher Numérique que les actuels fourreaux des réseaux de téléphone sont aptes à recevoir la fibre, de façon à ne pas rouvrir le revêtement dans les prochaines années.
- La subvention demandée pour le Grand Prix de la Sologne des Etangs qui doit se courir le 13 juillet 2019 est accordée (0,50 € / habitant) à 8 voix pour et 2 abstentions.
- Pour le Tour du Loir-et-Cher du 17 avril, Alix Thillier et Olivier Mardesson se proposent en tant que signaleurs.
- Lors des discussions avec le service Prévention de la Gendarmerie, il a été évoqué l'existence d'une application pour smartphone nommée « Panneau Pocket », permettant l'information des habitants sur tous les sujets (alertes météo ou sécurité, événementiel, etc.). Se renseigner sur le coût de ce service pour la commune (gratuit pour les utilisateurs).
- Logements communaux : les fenêtres du logement de la poste ont été changées. La commission bâtiments doit faire le tour des autres logements locatifs pour faire un état des lieux des besoins.
- Des devis sont attendus pour l'éclairage public et l'une des pompes de relevage.
- Le Maire informe le conseil qu'il a rencontré le conseiller Groupama dans le cadre du renouvellement des contrats d'assurance. Quelques points de détail ont été corrigés et complétés.

SEANCE LEVEE A 21 h 15

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, et ont signé au Registre, les membres présents.

Séverine CRESPEAU	Eric FASSOT	Rachel GRIVEAU	Stéphan JONETTE
Aurélie JOUSSET	Jean-Louis LANSIER	Olivier MARDESSON	Alain MAUPEU
Evelyne ROBERT	Alix THILLIER		